

RÉCIT : LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE DE BOURGNEUF

Autrefois, l'église romane.

La paroisse de *Bourg-neuf* est... ancienne. Elle est attestée depuis 1183, son chapelain figure dans le compte de décimes de 1275. ¹ L'église Notre-Dame de l'Assomption est vouée à la Vierge dès 1437, l'autel est orné de sa statue (ymago) ² Elle accueillait traditionnellement des pèlerinages ³ pour Pentecôte... quand les guerres et les épidémies le permettaient.

La Mappe de 1728, puis le cadastre napoléonien nous la font connaître un peu.



On voit qu'elle était disposée selon un axe est-ouest, sans que l'on sache bien si le chœur était à l'est... ou non. Le cimetière la cernait. Elle ne semble pas avoir fait l'objet de travaux importants, sauf en 1437, où on vient de reconstruire le clocher ; Bourgneuf compte alors 20 feux. Les archives gardent la mémoire de diverses réparations au pont ; mais rien d'autre pour le bâtiment roman. ⁴ Cependant, au XIX^e siècle, il menaçait ruine.

Il fut question de transporter la future église ⁵ plus près de la Croix d'Aiguebelle, où on caressait des projets de sécession ⁶. Projet oublié.



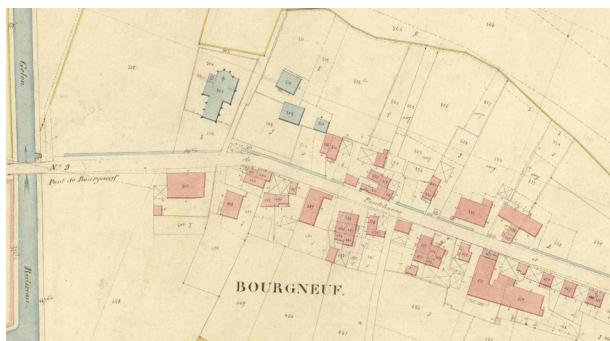
Puis, avec les travaux mal coordonnés d'endiguement de l'Isère, de l'Arc et du Gelon, Bourgneuf a subi des inondations répétées. L'ingénieur Mosca (qui a conduit le chantier du Gelon, et du tunnel sous Chamousset), fait état d'une crue où l'eau est entrée dans l'église à la hauteur de deux pieds ⁷ – son état ne dut pas s'améliorer ! les réparations se succèdent (en 1854 : 4392 £), en vain.

Ce qui amène 2 questions :

Le dossier qui suit montre qu'il ne reste rien du vieux sanctuaire.

- Peut-on affirmer que la nouvelle église a pris sa place ? On peut imaginer que le transept, disproportionné par rapport à la nef, repose sur les fondations anciennes ? Mais on peut aussi en douter, à comparer la mappe et le cadastre de 1885.

- l'espace dévolu à l'église et au cimetière est globalement plat, comme le village au-delà. Mais la rupture de pente est nette, côté Gelon : aussitôt après le parvis, la route devient une voie « en digue », jusqu'au pont ; et elle a connu des redressements au temps des travaux du Gelon. Y eut-il donc remblai ? jusqu'à quel point ? Se pose bien sûr la question de la résistance des sols, et de leur perméabilité.



De haut en bas : Mappe de 1729, Cadastre de 1810, Cadastre de 1885

¹ *Paroisses du Décanat de La Rochette (Decanatus Vallis-Spinose)* abbé Félix Bernard, 1958

² *Paroisses du Décanat de La Rochette (Decanatus Vallis-Spinose)* abbé Félix Bernard, 1958

³ *Aiguebelle a coutume d'honorer l'église de Bourgneuf en procession au printemps. « Lorsque la grande procession que la paroisse faisait à Notre-Dame de Bourgneuf le jour de la troisième fête de Pentecôte n'avait pu avoir lieu à cause de la guerre, on se hâtait, aussitôt que le pays était délivré des troupes, de se mettre en marche avec le plus religieux appareil possible, auquel se prêtaient volontiers les chanoines du chapitre, qui y venaient en costume de chœur, avec leurs confrères les curés d'Aiguebelle et de Mont-Gilbert, aussi chanoines du même chapitre de Randens, à qui ces cures appartenaient. »* Camille-Gabriel Foray, 1894. Voir aussi : Trépier, VI ; Adolphe Gros, 1994.

⁴ *Paroisses du Décanat de La Rochette (Decanatus Vallis-Spinose)* abbé Félix Bernard, 1958

⁵ Délibérations du conseil divisionnaire de Chambéry : session du 9 au 15 novembre 1858

⁶ Compte-rendu des délibérations du conseil divisionnaire de Chambéry : session du 9 au 15 nov 1858

⁷ *Le Courrier des Alpes* - 14 août 1852 – p. 3

1856-1872, la reconstruction de l'église et du clocher. ¹

En 1856, la Savoie est encore sarde.

Un projet est demandé à l'architecte Fivel. Celui-ci a ses partisans... et ses adversaires dans le diocèse, partagé alors entre néo-roman et néo-gothique.

Il conduira parallèlement les chantiers des églises de Bourgneuf et d'Épierre, avec des dysfonctionnements sérieux dans les deux cas. Pourtant, il a longtemps été soutenu par la municipalité de Bourgneuf ! En revanche, la Fabrique (le Conseil de la paroisse) semble l'avoir peu apprécié. Le dossier est donc constitué auprès de l'intendant général de St-Jean-de-Maurienne.

16 mai 1859 : le projet est accepté par les autorités, le marché est ouvert.

En septembre 1859, le maçon Jean Bertoncini, est bien placé aux enchères. Mais un collègue, Joseph Crétaz, fait une offre téméraire, et remporte la mise. Fatale erreur !

Le 24 mars 1860 a lieu la signature et la publication du traité d'Annexion, dit Traité de Turin. Il est validé pour la forme par un plébiscite les 22 et 23 avril 1860. Les administrations se succèdent sans grands remous : un sous-préfet remplace l'intendant général à St-Jean-de-Maurienne, il réfère de ses actes au préfet installé à Chambéry : les cadres sont donc stables.

Le plébiscite a obtenu des scores risibles (souvent, 100% de « oui ») – et c'est dommage, car sans tripotage, ils auraient clairement été bons. Les catholiques, prêtres en tête, fidèles soutiens du pape, étaient favorables à Napoléon III, et hostiles au roi de Piémont-Sardaigne, franc-maçon ; les Savoyards acceptaient mal d'être administrés depuis Turin.

Bientôt, le clivage va s'infléchir : le curé de Bourgneuf s'est illustré en 1871 dans une navrante querelle par journaux interposés : conservateur, il rêvait publiquement que l'Empereur envoie la troupe en Italie pour « libérer les États pontificaux » ². En revanche, la mairie est passée rapidement au camp républicain : on verra qu'il y eut des frictions entre mairie et cure.

Les communes du bas Gelon sont en difficulté : les travaux pharaoniques entrepris par les rois sardes, d'abord pour régulariser l'Arc, puis pour endiguer l'Isère et le Gelon, tentent de maîtriser les cours d'eau aux crues torrentielles alternant avec des étiages marécageux ; ils en profitent aussi pour réorganiser et améliorer les cheminements ; des routes s'ouvrent, comme la voie sur digue entre Bourgneuf et La Rochette. Tout cela coûte très cher, et les communes sont priées de participer au financement puisqu'elles en profiteront plus tard ; en attendant, Bourgneuf, Chamousset, Chamoux perdent des récoltes lors des inondations répétées.

Les frais de reconstruction d'une église sont donc particulièrement pesants.

1860, l'entrepreneur Crétaz a commencé les travaux de construction de l'église, les murs montent...

Janvier 1861 : il faut penser à procurer les bois de charpente, que la commune s'est engagée à fournir.

Les ennuis commencent : la mairie comptait sur les bois de Pommeriaz. Mais le Conservateur des Forêts s'y oppose : il connaît bien ses ressources et fournit un relevé détaillé de l'existant, qui prouve qu'il faut chercher ailleurs : Bourgneuf ne dispose pas des 110 à 130 chênes et châtaigniers sur lesquels elle comptait. Les allers - retours entre administrations s'éternisent. Finalement, en juin 1861, Bourgneuf acceptera des bois de Sainte-Hélène de Millières, au prix du marché. Un devis est établi dès juillet.

Mais entre temps, Crétaz s'est enfui !

Il abandonne le chantier, ses ouvriers, ses fournisseurs... et ses créances. Il va mourir peu après en Italie.

Le sous-préfet se tourne alors vers l'architecte Théodore Fivel, pour qu'il relance la caution de Crétaz, l'avoué Guille, de St-Jean-de-Maurienne : aux termes du contrat signé à l'issue des enchères, la caution doit se substituer à l'adjudicataire en cas de défaillance.

Notice Wikipedia

Théodore Fivel, né le 3 mars 1828 à Albiez-le-Vieux, aujourd'hui Albiez-Montrond (duché de Savoie) et mort le 30 janvier 1894 à Chambéry (département de la Savoie), est un architecte savoyard, qui peut être considéré, selon Michel Germain, comme « un des plus grands architectes religieux du XIXe siècle, spécialiste du néogothique », tout en indiquant qu'il reste fort méconnu.

À la suite d'une longue période de style néoclassique, l'architecture religieuse en Savoie est renouvelée avec le néo-gothique et le néo-roman. Si Fivel est le défenseur d'une architecture dans la plus pure tradition du gothique du XIIIe siècle, il s'oppose à l'autre grand architecte de son époque Samuel **Revel** (1825-1897), qui opte pour un style « roman antique »

Notice Wikipedia

Théodore Fivel a été l'architecte de nombreux édifices religieux de Savoie (voir ci-après), mais il est aussi intervenu dans les départements voisins notamment avec l'église Saint-Marcel d'Allevard (Isère) ou encore l'église Saint-Martin de Saint-Martin-du-Frêne (Ain)

- Église St-Maurice Drumettaz-Clarafond. 1860.
- Église St-Antonin à Doucy-en-Bauges. 1863.
- Sanctuaire ND-de-l'Aumône Rumilly. Restauré en 1863.
- Église d'Albens construite entre 1862 et 1863.
- Église St-Maurice Bellecombe en Bauges. 1865.
- Église St-Nicolas d'Arbin. style néoroman (1721), l'édifice est agrandi en 1865
- Église ND-de-l'Assomption du Noyer. 1867
- Église ND-de-l'Assomption Sévrier. 1876
- Basilique St-François-de-Sales Thonon-les-Bains. Débutée en 1889
- Chapelle Saint-Pierre de Valloire. Style néo-gothique, construite en 1858.

Ajoutons Bourgneuf et Épierre !

À voir aux AD073 : Fonds Ferdinand FIVEL, Sous-série 9J, IR 2515, Don, 19 novembre 2002.

¹ D'une manière générale, ce paragraphe s'appuie sur les documents du dossier AD073 20 746. Les exceptions sont signalées à mesure.

² Voir sur Lecture.fr, les assauts entre *Le Patriote savoisien* et *la Savoie politique et religieuse*

Le Ministère de l'Instruction publique et des Cultes sollicité, accorde un « secours » de 7000 F payable en 2 fois.
Le sous-préfet, puis le préfet, tancent l'architecte, afin que soit dressé un état des travaux après la fuite de Crétaz (le « décompte » de ce qui est fait, et ce qui reste à faire) ; Fivel met plusieurs mois avant d'obtempérer !
Guille reçoit une mise en demeure en octobre 1861. Puis une relance en avril 1862.

En juin 1862, devant les lenteurs après la fuite de Crétaz, le préfet doit à nouveau rappeler à l'architecte Fivel ses responsabilités.

Mais voilà que le vieux clocher inquiète ; il avait pourtant paru assez solide pour être conservé, comme ce fut le cas dans de nombreuses paroisses. Les travaux de la nouvelle église l'ont éprouvé, il faut démolir, et construire aussi un nouveau clocher.

En novembre 1862, le Conseil municipal envisage ce nouveau chantier .

Guille reprenant le chantier abandonné, la municipalité suspend les poursuites envisagées.

En... juillet 1863, Fivel proposera un devis estimatif pour la construction du clocher : l'entrepreneur d'Aiguebelle Joseph Moulin obtient le chantier. En décembre, l'évêque se prononce favorablement pour le projet, le sous-préfet approuve le devis et le plan. La mairie financera les travaux – la Fabrique ne peut de nouveau pas participer aux paiements.

Février 1864 : les travaux pour l'église sont-ils finis ? L'architecte Fivel établit le procès-verbal de réception définitive des travaux entrepris par Joseph Crétaz.

En septembre, Moulin présente un devis pour la réalisation de la flèche du clocher.

En octobre, un dossier est ouvert pour malfaçons contre les travaux de Crétaz, le conseil de préfecture est alerté sur les vices de construction constatés ! en effet, la chapelle côté Gelon mitoyenne du clocher « est dégradée dans toutes ses parties »

Un expert, l'architecte Dénarié, est nommé, deux autres spécialistes le rejoindront.

En novembre, Moulin a fini la flèche, l'architecte Fivel établit le procès-verbal de réception définitive des travaux

En décembre, l'avoué Guille, la caution, reçoit l'avis d'expertise des travaux de Crétaz

Le sous-préfet alerte le préfet sur les manœuvres de Fivel, qui tente de camoufler les malfaçons : il faut faire vite ! Il s'irrite aussi de ne pas toujours être tenu informé par le préfet, alors qu'il suit le dossier avec constance.

Toujours en décembre, des malfaçons apparaissent aussi dans les travaux sur le clocher de Moulin, Fivel qui a accepté le chantier, se trouve à nouveau sur la sellette.... Les experts désignés pour l'examen des malfaçons, prêtent serment devant le doyen du conseil de préfecture.

Avril 1865. Le maire de Bourneuf, mandaté par son conseil, traite de gré à gré avec M. Moullot, un fabricant de vitraux de Grenoble ; le serrurier André Neyroud, de Chamoux, est associé dans ce traité qui reste étranger aux contrats précédents.

Juin 1865 : l'expertise a enfin lieu ! Mais ils faudra plusieurs mois, et plusieurs relances, pour que les experts livrent enfin leurs conclusions !

Cependant, l'évêque s'inquiète de la reprise du culte dans l'église. La commune n'est pas moins impatiente : le culte est provisoirement installé dans le local prévu pour l'installation d'une école des filles !

En novembre, la commune paie une partie des ferrures de Neyroud, et des réalisations de Moullot (les vitraux, et un tableau de l'Assomption). Il faudra des mois et diverses interventions aux deux artisans pour obtenir de la préfecture la fin du paiement.

1866. Les travaux sont au point mort, le conseil de préfecture attend toujours le rapport des experts ! Il arrive enfin en juin 1866... Le conseil de préfecture peut donc rendre ses conclusions (en août), l'église est rendue au culte en novembre.

En décembre, les experts relancent déjà la préfecture pour toucher leurs

Théodore Moullot, peintre de vitraux, Grenoble

« Grenoble et le département de l'Isère étaient faits pour l'industrie et non pour l'art.

Pourtant d'excellents artisans et des artistes pouvaient y œuvrer. Les maîtres verriers Etienne Buche, Théodore Moullot, Antoine Bernard et surtout les Bessac puis les Balmet ont eu des commandes dans le monde. Grâce aux chantiers de reconstruction, les métiers d'art pouvaient renaitre.

En Isère, les maîtres-verriers Antoine Bernard, Etienne Buche, M.-Adeline Bessac père et J.-A. Bessac fils, Théodore Moullot et enfin Louis Balmet, se sont installés à partir du dernier tiers de siècle, une fois la première grande vague de constructions achevée et les commandes assurées.

Des vitraux fin de siècle :

De nombreux établissements de maîtres-verriers s'ouvrirent en Isère durant la seconde moitié du siècle. Ils eurent des commandes dans le monde et quelques-unes dans les Alpes. Mais les vitraux, à l'image de la peinture, firent l'objet de commandes tardives. Lors de l'édification des églises, les baies étaient fermées par de simples systèmes de vitrerie, des carreaux blancs ou jaunes ou jaunes difficiles à supporter.

Au Bourg-d'Oisans, en 1857, l'abbé Cottave ne pouvant plus souffrir ni le manque d'ornementation intérieure ni l'importante lumière et n'ayant pas les moyens d'acquiescer des vitraux et un chemin de Croix en même temps, proposait une solution originale et unique à son évêque et à son ministre : "introduire dans chaque vitrail un médaillon de grande convenance donnant les diverses Stations. Ce projet achevé, l'église de Bourg-d'Oisans aura(it) un vitrail très élégant, très convenable, et très original, car il sera(it) probablement le premier de son espèce".

Il avait commandé deux fenêtres chez le jeune maître verrier Théodore Moullot, le moins cher pour ne pas faire de dépenses excessives et montrer qu'il encourage "l'industrie naissante de la capitale du Dauphiné". Il espérait aussi que cela conduirait les maisons les plus aisées à attacher leurs noms aux douze fenêtres restantes.

Afin de trouver des souscripteurs, l'abbé mit en place une méthode consistant à encourager la gloire locale. Il démarchait lui-même les verriers et, en fonction des sommes obtenues, faisait placer les noms, les saints patrons voire les portraits de ses principaux bienfaiteurs. »

In :

*Ciments d'églises, semences de chrétiens
Constructions religieuses et industrie cimentière en Isère au XIX^{ème} siècle*

Thèse de doctorat présentée par Cédric Avenier, soutenue le 6 décembre 2004

Sous la direction de M. le professeur Thierry Dufrené
Grenoble II P.-Mendès-France, Hist. et hist. de l'art
hal.archives-ouvertes.fr

honoraires ! La municipalité appuie leur demande, comme elle appuie celle des créanciers, mais elle n'a aucun pouvoir.

Janvier 1867 ¹, l'entrepreneur Moulin présente un devis pour des travaux complémentaires : devis accepté par la mairie en février ; devant les difficultés de trésorerie de la commune, Moulin accepte le principe d'un paiement différé ; la Fabrique approuve. Le contrat est signé en mars : fin du beffroi, modification du débord de toit qui occasionnait des infiltrations dans le mur entre transept et sacristie.

En avril, l'entrepreneur Berger proteste : il attend d'être payé (par la préfecture) depuis 3 ans !

Novembre 1867 : le bureau des marguilliers fait des remarques acerbes sur le (mauvais) goût de coloriste de l'architecte : la voûte verte ne leur plaît pas du tout, et ils s'inquiètent de la salubrité de l'église.

Le 12 mai 1868 l'évêque de Maurienne, Mgr. Vibert, est à Bourgneuf pour la consécration de l'église.

Avril 1869 : la fin des travaux est confiée à Moulin (devis du 25 février)

En novembre, le conseil mandate le maire pour traiter de gré à gré avec Pasquier et Jacquet de Lyon, pour l'acquisition de fonts baptismaux et d'une grille en fonte.

Décembre 1870 : Moulin peine encore à se faire payer.

1872 : l'extinction de la dette est enfin prononcée, non sans un ultime accroc (la réclamation incertaine d'une créancière de Crétaz). Les travaux semblent achevés.

En fait, des chantiers de réparation vont se succéder régulièrement, qui feront en partie l'objet de secours du Ministère ou du Département.

1889 : Avis favorable du Conseil général de la Savoie pour un secours sollicité par Bourgneuf, pour réparations à l'église ²
Décision confirmée par le *Patriote savoisien* du 19 juin 1889 (p.2) : *Commission départementale - Séance du 18 mai 1889. Demandes de secours à l'État. — En vertu de la délégation qu'elle a reçue du conseil général, la commission, après avoir pris connaissance de la situation financière des communes et des fabriques, émet un avis favorable à l'allocation par l'État : commune de Bourgneuf, d'une subvention de 9,600 fr pour travaux de consolidation et de réparation de l'église paroissiale.*
Adjudication des travaux le 15 mars 1890 de réparation de l'église de Bourgneuf – Dépenses : 9.135 fr Cautionnement : 396 fr

1895 : subvention prise par le Conseil général de la Savoie sur le fond des amendes de police correctionnelle accordée à Bourgneuf, pour réparations au beffroi de l'église : 150 fr ³
etc.

Pasquier et Jacquet à Lyon semblent être des intermédiaires négociants.

Voir e-monumen.net

On relève cependant au début du XIXe siècle un Jacquet chargé en 1822 de l'exécution de la statue équestre de Louis XIV pour la ville de Lyon.

Depuis 1869 l'atelier Jacquet est répertorié (registre du commerce de Lyon) au 3 Avenue du Doyenné comme « fonte, bronze ». A ses côtés on trouve l'atelier Zamlynski (chandeliers,..) qui reprendra l'atelier Jacquet en 1883 et qui cessera son activité en 1912.

Il a existé quelques autres fondeurs de fer à Lyon, plus souvent tournés vers l'industrie que vers la fonte d'art. Mais les fonts baptismaux de Bourgneuf semblent dus au maître de forges Ducloux, à Paris (usine en Touraine)

On trouve le même modèle dans diverses paroisses dispersées en France :

(photo NB : Église paroissiale Ste-Marie-Madeleine rue de l'Église Iviers (en Thiérache) Dossier IM02001514 réalisé en 1997

Lien vers la fiche : <https://inventaire.hautsdefrance.fr/dossier/fonts-baptismaux-cuve-baptismale-a-infusion-de-style-neo-gothique/d9d4db1d-ca9f-464b-9422-c60c9060a478>



À comparer avec les fonts baptismaux de Bourgneuf (couleur)!!!

¹ 1867, Année du choléra – 8 malades signalés, 5 morts à Bourgneuf : *Journal de la Savoie* - 25 octobre 1867- page : 2

² AD073 – cote 2O 750

³ AD073 à préciser